



RÔLES DE BY ET DE UNTIL DANS LA MISE EN SCÈNE VERBALE.

Gilles Col

► To cite this version:

Gilles Col. RÔLES DE BY ET DE UNTIL DANS LA MISE EN SCÈNE VERBALE.. Michel Paillard. Préfixation, préposition, postposition. Etude de cas., PUR, pp.145-161, 2008, Rivages Linguistiques. halshs-00602541

HAL Id: halshs-00602541

<https://shs.hal.science/halshs-00602541>

Submitted on 22 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gilles Col

Laboratoire FORELL (EA 3816, Poitiers)
Université François-Rabelais (Tours)

RÔLES DE *BY* ET DE *UNTIL* DANS LA MISE EN SCÈNE VERBALE.

Etudiées du point de vue de leur rôle dans la construction dynamique du sens, *by* et *until* sont deux unités de l'anglais qui convoquent chacune sur la scène verbale un procès représentable par un intervalle borné, et évoquent, soit la qualification du procès par indirection (*by*), soit l'invalidation irréversible du procès (*until*). *By* participe ainsi indirectement à la mise en scène verbale, alors que *until* construit une nouvelle scène en en clôturant une autre.

If we analyse the role of *by* and *until* in the dynamic construction of meaning, it appears that they both convoke a process that can be represented as a closed interval and evoke either the qualification of the process by indirection (*by*) or the irreversible invalidation of the process (*until*). Thus, *by* takes part indirectly in the building of verbal scenes, whereas *until* builds a new scene by closing a previous one.

Le propos de cet article¹ est d'étudier le rôle de deux prépositions de l'anglais dans la construction et la mise en place de la « scène verbale » (Victorri 1999). Les remarques qui suivent s'inscrivent dans un projet de recherche plus vaste visant à mettre en place des éléments de formalisation en linguistique cognitive (cf. Col 2007, et Col et Victorri 2007). Les prépositions *by* et *until* sont donc essentiellement étudiées

¹ Une partie des réflexions développées ici est le fruit d'une collaboration engagée depuis plusieurs années avec Bernard Victorri. J'assume cependant l'entière responsabilité du présent article.

Je remercie par ailleurs Catherine Collin et Philippe Planchon pour leur relecture perspicace et leurs suggestions qui ont contribué à clarifier certains points de mon travail.

sous cet angle, ce qui limite bien entendu les analyses et écarte toute visée généralisante sur la question des prépositions.

Je commencerai par rappeler quelques éléments de définition des notions de « prépositions » et de « conjonction », puis des éléments de présentation des deux prépositions, dont l'une a également des emplois de conjonction de subordination (*until*). L'observation des différents corpus devrait par la suite nous fournir des données qui permettront l'émergence d'une hypothèse sur le rôle de ces deux unités dans la mise en scène verbale.

1. Préposition, conjonction et scène verbale.

Les notions de préposition et, dans une moindre mesure, celle de conjonction ont été largement discutées, tant du point de vue syntaxique que du point de vue sémantique. Un des points de vue le plus dynamique – au sens de « construction *dynamique* du sens »² – est sans doute celui de Jespersen (1924). Celui-ci cherche à regrouper prépositions et conjonctions dans la seule classe des « particules ». La différence entre préposition et particule réside alors dans leur possibilité de complémentation :

« If now we turn to such words as *on* and *in*, we find what is to my mind an exact parallel to the instances just mentioned on their employment in combinations like “put your cap on” and “put your cap on your head”, “he was in” and “he was in the house”; yet *on* and *in* in the former sentences are termed adverbs, and in the latter prepositions, and these are reckoned as two different parts of speech. Would it not be more natural to include them in one class and to say *on* and *in* are sometimes complete in themselves and sometimes followed by a complement (or object)? » (Jespersen 1924 : 88)

C'est avec la même logique que Jespersen assimile les *conjonctions* aux *prépositions*, qui sont pour lui deux *particules* différentes :

« The so-called conjunction is really, therefore, a sentence preposition: the difference between the two uses of the same word consists in the nature of the complement and in nothing else. » (id. : 89)

² Cf. Victorri et Fuchs (1996) : « le sens d'un énoncé est le résultat d'un double mouvement, puisque que ce sens est évidemment fonction du sens des expressions qui le composent, mais qu'inversement le sens de ces expressions dans cet énoncé est fonction du sens global de l'énoncé lui-même. [...] L'image qui se dégage est donc celle d'un processus d'optimisation des interactions entre composantes de l'énoncé, qui conduit, chaque fois que cela est possible, à un *état stable* qui constitue le sens de l'énoncé et de ses composantes » (pages 41-43)

Cette assimilation des conjonctions et des prépositions à la classe des particules pose néanmoins la question des « particules » elles-mêmes, dont la définition réside seulement dans le fait d'être une classe englobant outre les prépositions et les conjonctions, les interjections et les adverbes (cf. Jespersen, 1924 : 106). Il n'en reste pas moins que les propositions de Jespersen ont deux grandes conséquences sur le traitement de *by* et *until*. Concernant *until*, il me paraît indispensable de rassembler ses emplois de préposition et ceux de conjonction, et de considérer que l'on a affaire à une seule et même unité qui prend sa part dans la construction du sens de l'énoncé – nous y reviendrons. Concernant maintenant plus spécifiquement les deux prépositions *until* et *by*, ce que Jespersen met en évidence est finalement leur rôle de *relateur* dans la mesure où le paramètre différentiel entre particule et préposition – et par extension entre préposition et conjonction – tient non seulement à ce qu'elles relient mais il correspond aussi au paradigme GN / GV / Proposition. C'est ce rôle de relateur qui a été retenu par Curme par exemple, même si ce dernier le limite à la « simple » préposition :

« [A preposition] is a word that indicates a relation between the noun or pronoun it governs and another word, which may be a verb or another noun or pronoun. (Curme 1935 : 87)

La définition des prépositions en termes de relateur permet de considérer ces unités sous un angle dynamique : la préposition est une unité linguistique qui interagit avec son environnement textuel qu'elle contribue à spécifier en même temps qu'elle prend un sens particulier de son environnement. Cette définition, à la fois syntaxique et sémantique³, rejoint le point de vue de Cadiot (1997) sur les prépositions du français. Le propos de Cadiot est effectivement de rejeter une position assez répandue (et encore en partie défendue dans les grammaires cognitives, cf. Vandeloise 1986, Lindstromberg 1997, Tyler & Evans 2003, etc.) qui veut que le sens primitif des prépositions soit spatial. L'argumentaire de Cadiot (cf. 1997 : 39) — qui ne sera pas repris ici — développe l'idée selon laquelle la préposition fait un « travail multidimensionnel. [...] Elle transmet, elle catalyse, elle sédimente des effets de construction et d'interprétation sur des axes variés, interagissants » (*id.*), ce qui rend non pertinente la différence entre emploi spatial et emploi temporel. Ce travail multidimensionnel trouve un écho dans ce que Merle (2005) appelle la « fonction diastémique » des prépositions. Ce terme « recouvre à la fois l'idée de séparation de deux éléments (par un intervalle) et de

³ Le degré de généricité relativement élevé de cette définition répond au statut fondamental (et lui-même général) de *relateur* qu'ont les prépositions – ainsi que beaucoup d'unités linguistiques, entités ou procès.

mise en relation de ces deux éléments » (Merle 2005 : 12)⁴. Pour la préposition comme pour la conjonction, cette « fonction d'intermédiaire » nécessite la présence d'un complément sans lequel il devient « inutilisable » ou adopte un « comportement adverbial » (Merle, 2005 : 13).

Cette propriété fondamentale de transitivité amène à considérer ces unités (prépositions et conjonctions ensemble) comme ayant des comportements de *prédicat*, c'est-à-dire une unité de l'énoncé qui permet de « nouer » d'autres unités entre elles. Ce caractère prédicatif et relationnel conduit alors à l'idée de *distribution*. Le fait qu'une préposition soit un relateur, donc un prédicat, implique que son sens relève des unités mises en relation par elle, donc de la *distribution du sens sur les différentes unités reliées*⁵. Cette distribution fait du sens de la préposition une problématique de construction (du sens) avant tout, ce qui rejette l'idée qu'une préposition ait un sens primitif spatial par exemple, ou même éventuellement temporel.

L'approche théorique que je retiens pour l'analyse de *by* et *until* est par conséquent une approche dynamique, qui considère les prépositions comme des marqueurs « de mise en relation qui travaillent de façon particulière l'identité de l'un des termes mis en relation », comme les définissent Franckel et Paillard (1997 : 112). Plus précisément, j'adopte une approche qui fait de la préposition un élément de l'énoncé qui « convoque » d'autres éléments avec lesquels il « évoque » un certain sens. Le principe de « convocation-évocation » – développé par Victorri (1999, 2003) – fait effectivement qu'une unité linguistique prend son sens des autres unités environnantes qu'elle « convoque » selon les relations primitives établies entre notions, et qu'en même temps elle donne du sens, ou « évoque » du sens, aux unités convoquées⁶. Selon ce principe, analyser une unité et décrire son sens comporte deux étapes :

« - d'une part, déterminer ce qui doit être présent dans le co-texte et le contexte (y compris la scène en train de se construire) pour que l'unité puisse jouer son rôle dans cette construction : ces éléments, nécessaires au bon

⁴ Comme le rappelle Merle, le terme de « diastème » est emprunté à Guillaume (*Langage et science du langage*, 1964 : 160).

⁵ Cette hypothèse est plus amplement développée dans Col (2008), à travers notamment la notion de « prédication distribuée ». Ce qu'il faut bien voir est que le choix et le sens d'une préposition dépendent des formes schématiques des unités reliées par elle en même temps que de la forme schématique de la préposition elle-même.

⁶ Ce principe permet de définir, en d'autres termes, la « forme schématique » d'une unité ; nous revenons sur ce point en note 8.

fonctionnement de l'unité, mais dont elle n'est pas elle-même porteuse, nous dirons que l'unité les convoque.

- d'autre part, déterminer ce que l'unité apporte à la construction en agissant sur les éléments qu'elle a convoqués ; cette action a un effet sur la scène verbale en construction : c'est cela que l'unité évoque. » (Victorri, 2003 : 130)⁷

La notion de « scène verbale » mérite quelques précisions afin d'éviter toute ambiguïté sur le terme. La scène verbale n'est ni une « image mentale », ni une « vision » – au sens perceptif – du monde. Une scène est plus proche de ce qu'est une « représentation », c'est-à-dire un espace cognitif créé par le langage dans le but de « rendre présents » – selon son étymologie – des procès. On trouvera dans Victorri et Fuchs (1996) et Victorri (1999) une présentation complète de la notion de « scène verbale ». On retiendra que cet espace a un statut phénoménologique particulier et qu'il possède la propriété de :

« faire surgir devant les interlocuteurs des entités, des procès, *etc.* qui ne doivent leur mode d'existence qu'à leur évocation par la parole et le sentiment partagé des interlocuteurs de pouvoir les « percevoir » en tant que produits de cette évocation. » (Victorri, 1999 : 89)

Pour Victorri, cet « espace intersubjectif partagé » est organisé et muni d'un *point de vue*, de *dimensions* et d'une *dynamique*. Le point de vue va jouer un rôle fondamental dans la problématique des prépositions à travers la notion de « fenêtre de monstration ». Dans cette optique, une préposition est effectivement considérée comme une unité donnant une certaine topologie à la scène qu'elle contribue à évoquer. Elle convoque et met en relation deux éléments de la scène et cette relation traduit l'influence de la préposition sur le processus d'évocation. Si l'on ne reprend qu'un seul exemple proposé par Victorri, la préposition française *dans*, on obtient une forme schématique⁸ qui se formule de la façon suivante :

« La préposition *dans* convoque deux éléments de la scène verbale, E_x et E_y , tels que E_y soit construit comme un « fermé » pouvant servir de

⁷ « Le processus n'est pas séquentiel : les éléments convoqués par l'unité que l'on étudie sont eux-mêmes le résultat d'un processus d'évocation influencé par le fait même qu'ils sont convoqués par cette unité. C'est ce jeu d'ajustement réciproque, que l'on peut qualifier de *compositionnalité gestaltiste* (Victorri et Fuchs 1996), qui fait de la construction du sens un processus dynamique » (Victorri, 1999 : 97).

⁸ « Forme schématique » est à prendre au sens de Culioli de « représentation métalinguistique associée, par construction, à une forme empirique, [...] telle qu'il puisse y avoir à la fois modification et invariance. » (1990 : 130).

localisation pour E_x ; *dans* évoque alors une relation de localisation de E_x par l'intérieur de E_y . » (Victorri 2003 : 130)

L'intérêt d'une telle formulation permet d'éviter de donner priorité à tel ou tel emploi de la préposition (spatial par exemple), dans la mesure où le sens d'une unité est toujours une « instruction de mise en scène verbale » (Victorri 2003 : 129). Ainsi, la définition d'une préposition comme *dans* en termes de convocation-évocation et de marqueur d'une certaine topologie sur la scène recouvre les emplois spatiaux (« un enfant dans les bras ») autant que temporels (« une réponse dans la semaine »), quantitatifs (« un cadeau dans les cent euros »), qualitatifs (« une famille dans la misère ») ou moins facilement classables (« un effort dans la bonne direction »).

Les analyses que je propose de *by* et *until* se situent dans le cadre méthodologique énonciatif et cognitif des travaux de Victorri illustrés par le traitement de *dans*. Ces deux prépositions se distinguent au moins sur un point central : l'une est franchement polysémique (*by*) alors que l'autre a des emplois plus concentrés autour du sens temporel (*until*). Faire une analyse de ces deux unités selon le principe de convocation-évocation devrait permettre de dépasser cette différence et de proposer à chacune un rôle complémentaire dans la mise en scène verbale.

2. Éléments de forme schématique des unités BY et UNTIL.

Les unités *by* et *until* se distinguent fondamentalement par leur variation sémantique et par leur distribution de la prédication du sens. *Until* présente un ensemble de sens restreint⁹, qui se concentre essentiellement autour de la temporalité. La recherche d'une forme schématique pour *until* doit tenir compte de cette variation limitée, qui constitue le point de départ du schéma d'invariance, et nous sommes dès lors amenés à prendre en compte en priorité les différents co-textes dans lesquels se manifeste ce sens temporel. C'est donc essentiellement la *variation externe* de *until* que nous allons explorer pour mettre en lumière la forme schématique de cette unité. À l'inverse, l'unité *by* présente un ensemble de sens plus large, qui va des emplois spatio-temporels aux emplois agentifs et instrumentaux. C'est à partir de cette variation plus ample que nous proposerons des éléments de forme schématique pour cette préposition.

⁹ Elle est logiquement beaucoup moins fréquente que *by* : 40118 occurrences vs. 513362 dans le British National Corpus par exemple.

2.1. BY : qualification du procès et indirection dans la mise en scène verbale.

Les emplois de *by* s'étendent des emplois spatio-temporels à des emplois instrumentaux et agentifs. Les grammaires de référence, Quirk *et al.* (1985) ou Huddleston et Pullum (2002), attestent ces différents sens :

(1) He was standing **by** / **beside** the door: 'at the side of' (Quirk, 1985 : 679)

(2) Your papers are to be handed in **by** next week : 'not later than', avec la précision suivante « *By* refers to the time at which the result of an event is in existence » (id. : 692)

(3) **By** the time we'd walked 5 miles, he was already exhausted, avec la précision suivante « *By* specifies an end point ». (id.)

Quirk précise cependant à propos de l'emploi temporel et du sens de « point final » qu'il est incompatible avec les verbes à sens duratif :

(4) The troops remained there ***by/until** midnight: *by*-phrases do not occur with durative verbs (id.).

Il est en fait aisé de trouver des exemples qui nuancent cette remarque :

(5) **By** 9am we **were** at the Piskarevskoye Memorial Cemetery for a wreath-laying ceremony. During the siege, bodies had to be buried in mass graves. A total 640,000 men, women and children lay here in an area of some five hectares. (ACE, *Australian Corpus of English*)

(6) Of the 60 or so gill-net vessels which had worked around the peninsula in the late 1970s, only half a dozen **remained by** 1986. (BNC, *British National Corpus*, ABC 1496)

Il semble qu'en (4) ce soit non pas le sens duratif de *remain* qui soit activé, mais plutôt un sens statif. Quand, à l'inverse, *remain* prend un sens résultatif, comme en (6) où est évalué le résultat d'une évolution, il devient alors compatible avec *by*. Le syntagme en *by* dote en fait l'intervalle exprimé par le procès d'une limite qui sert de butée, et qui est infranchissable, comme on le voit en détail avec les autres valeurs.

On remarque que l'idée de limite qui apparaît en cotexte temporel permet également de rendre compte du sens de *by* en cotexte spatial :

(7) Up the slope, at the top of his semi-circular steps, Alexander Menzies was waiting for them in his best silk coat like a dandy at a ball, with a straightfaced young man standing **by his side**. (BNC, A0N 861)

On peut effectivement considérer qu'en (7) le syntagme *by his side* marque le bord d'un intervalle, non pas temporel mais plutôt « corporel » pour ainsi dire, qui correspond à *Alexander Menzies*. D'un point de vue topologique, on peut parler, autant pour (6) que pour (7), de borne d'un intervalle, c'est-à-dire de borne d'un ensemble ordonné dont la relation d'ordre est de type $\leq$ (cf. Lehning, 1985 : 10-14). On dira plus

précisément que *by* *X* marque dans les exemples vus jusqu'ici la borne supérieure de l'intervalle au sens où tous les éléments de l'ensemble lui sont « inférieurs »¹⁰. Qu'en est-il maintenant des autres sens de l'unité ? Examinons le cas où *by* est utilisé pour introduire le complément d'agent des verbes au passif. Quirk précise à ce sujet :

« The agentive is the initiating cause and typically animate, usually personal as also in : *A passing stranger observed us / We were observed by a passing stranger.* » (id. : 700)

Son emploi d'introducteur de complément d'agent se distingue par ailleurs de celui d'instrument, à travers l'opposition avec une autre préposition, *with*. Quirk (1985) fait une différence entre *by* et *with* à travers la notion d'agentivité : *My car had been damaged by the branch of a tree* vs. *My car had been damaged with the branch of a tree*. Pour Quirk, la différence entre les deux énoncés s'établit autour du type d'origine du procès. *By* exclut une agentivité humaine, et inversement, *with* exclut l'agentivité non humaine. Quirk distingue donc

« the AGENTIVE, *i.e.* the animate being instigating or causing the happening denoted by the verb, and the INSTRUMENT, *ie.* the entity (generally inanimate) which an agentive use to perform or instigate a process. Both agentive and instrument may be said to denote the semantic role of AGENCY. » (1985 : 701)

Ainsi dans la paire d'exemples analysés ci-dessus, *by* marque l'agentivité au sens d'instrumentalité. On peut toutefois ramener la différence agent / instrument à l'idée de *source du procès*, qu'elle soit humaine ou non ; c'est en tout cas ce que suggère Quirk avec la notion d'« agency ». L'avantage de la notion de source et d'origine est qu'elle nous permet de retrouver celle de borne, et on va pouvoir parler maintenant de *borne inférieure* de l'intervalle¹¹. La notion de borne telle que je l'utilise ici permet finalement de combler l'écart qui peut apparaître entre le sens d'agentivité de *by*, et son sens spatio-temporel. Mon hypothèse est que ces deux types d'emploi principaux permettent l'évocation de deux types de bornes d'un intervalle, borne supérieure pour l'emploi spatio-temporel, et borne inférieure pour l'emploi agentif et instrumental, ainsi que pour les emplois marginaux (*cf.* (14), (15), et (16)). La borne supérieure indique une limite du procès, limite que, dans le cas des emplois spatio-temporels, on peut qualifier d'approximative. On trouve

¹⁰ On pourrait dire en ce cas que *by* convoque le « majorant » de l'ensemble : « Soit A une partie d'un ensemble ordonné E dont la relation d'ordre est notée $\leq$: un élément a de E est dit un *majorant* de A si $x \leq a$ pour tout $x \in A$. » (Lehning, 1985 : 11).

¹¹ Et donc de « minorant », avec la même logique que pour le « majorant » (*cf.* Lehning, 1985 : 11).

effectivement chez plusieurs auteurs la notion de proximité, comme par exemple chez Huddleston et Pullum :

« *By* has a locative meaning expressing proximity, [and] an intransitive version of that meaning, 'near the contextually retrievable location' », (2002 : 655).

Chalker (1984 : 223) précise de son côté que dans ces emplois-là, *by* exprime l'idée de « proximity, but probably not touching » ce qui fait écho au sens étymologique d'approximation de cette préposition. Cette idée d'absence de contact permet aussi de distinguer *by* de *with* qui pour Lindstromberg (1997 : 217) signifie « against », « in direct contact with ». Si on examine les exemples ci-dessous, on constate effectivement que *by* introduit dans l'énoncé une limite butoir, qui fait que le procès peut ou devrait s'accomplir dans l'intervalle de temps, mais pas au-delà :

(8) BEER shortages are expected to start in Sydney **by the end of the week**. Some liquor suppliers have taken on extra stocks to prepare for an expected escalation of a superannuation dispute involving brewery employees. Reports have indicated small outlets could be dry **by the end of the week**. Beer production in NSW at Tooheys and CUB has been halved. (ACE)

Le manque de bière est prévu avant la limite (*end*) de l'intervalle marqué par *week*¹².

(9) But Mr Wright, the former State Opposition leader who also is president of the Queensland Consumers' Association, said that **by** the time inflation gnawed at the season ticket price its advantage would be lost. Mr Wright said the Expo 88 chairman must explain fully how he arrived at the prices. (ACE)

Dans cet exemple, la prédiction de perte d'avantages est limitée à un moment coïncidant avec la fin d'un autre procès (*time inflation gnawed at the season ticket price*). On retrouve encore une fois l'idée que le procès ne se poursuit pas au-delà de la limite indiquée par le syntagme relié par *by* au reste de l'énoncé. Dans l'emploi spatial de *by*, on retrouve cette idée de limite approximative non dépassable aussi :

(10) Lifeboats also stood **by the yacht Giaconda** as it waited to refloat after going aground near the entrance to the River Colne. (BNC, E9S 447)

En (10), le *Giaconda* représente l'espace au-delà duquel le bateau de sauvetage ne peut pas aller, soit parce qu'il court le risque de s'échouer aussi, soit tout simplement parce qu'il rentrerait en collision avec le *Giaconda*. De même, en (11), le personnage de Nancy occupe un espace nécessairement différent de celui de la fenêtre, ce qui permet de parler de proximité, sans envisager contact et surtout franchissement :

¹² Il est intéressant de noter qu'on relève dans le BNC seulement 163 occurrences de *by the beginning of* sur un total de 513362 d'occurrences de *by*.

(11) Seated **by the window** was Nancy, repairing Sikes' old jacket. (BNC, FRK 1485)

C'est à ce titre que l'on peut dire que *by* introduit une limite non dépassable, autrement dit, comme les autres exemples semblent l'indiquer, la borne supérieure d'un intervalle. L'idée d'approximation propre à *by* fait par ailleurs que l'intervalle est délimité par le procès lui-même et non pas directement par ce qu'apporte le syntagme en *by*. *Stand* et *seat* évoquent un procès et plus précisément un procès borné : les positions du bateau et de Nancy sont provisoires. Quant à *by the yacht* et *by the window*, ils ne délimitent pas directement le procès mais servent plutôt à le *qualifier* au sens où ils donnent une *propriété approximative* à la position du bateau et à celle de Nancy, en l'occurrence, une position approximative.

Les syntagmes instrumentaux et agentifs activent plutôt, suivant l'hypothèse développée, la borne inférieure à l'intervalle évoqué par le procès, dans le sens où ils indiquent la source agentive ou tout simplement l'origine de la validation du procès. Commençons par un exemple relativement explicite comme (12) :

(12) Glazing was done, in fact, to prevent cracking **by frost** and when the sky is blue the black tiles turn a deep aquamarine. (BNC, AB4 829)

Le syntagme *by frost* indique clairement l'origine du procès « crack » : c'est le gel qui provoque les fissures, d'où la nécessité de vernir les tuiles. Cet emploi est finalement proche de l'emploi « purement » agentif même si en (12) l'agentivité est effectivement « non humaine » pour reprendre l'expression de Quirk. Si on prend alors un exemple plus éloigné des syntagmes agentifs type « complément d'agent » comme le suivant :

(13) Access is **by a stone stair** and from the first floor of the adjoining building, where there is a door. (BNC, AP8 587)

on constate que la possibilité d'accès décrite dans l'énoncé dépend de ce qui est précisé par le syntagme en *by* – ainsi que par *from the first floor*. Ce que précise le syntagme n'est pas ce à quoi on accède, mais bien l'origine de l'accès, ce à partir de quoi on accède, combiné avec l'idée de moyen d'accès. On peut encore parler de borne inférieure de l'intervalle évoqué par le procès *access*. Du point de vue topologique, si *by a stone stair* indique une borne inférieure, on peut décrire les éléments de l'intervalle correspondant à « access » par la relation $x \geq a$, avec a comme élément minorant (cf. note 10). On constate surtout en (13) que le syntagme en *by* qualifie *access* : il occupe grammaticalement la place d'un attribut (*be* est copule ici). *By* participe ainsi à la qualification du procès, comme on l'a vu à propos des emplois spatio-temporels. Dans le cas de *by* introduisant un complément d'agent, on retrouve encore cette idée de qualification et plus précisément celle d'*indirection*. La notion de

complément d'agent implique effectivement que la source du procès est mise à l'arrière-plan de la scène verbale ou simplement hors-scène. On peut dire alors que dans les emplois agentifs / instrumentaux, comme dans les emplois spatio-temporels vus plus haut, *by* et le syntagme qu'il introduit participent de manière indirecte à la mise en scène verbale : ils qualifient le procès mais ne construisent pas à proprement parler son intervalle qui est mis en place par le procès lui-même.

Dans des emplois davantage figés de *by*, on retrouve cette même idée de *participation indirecte à la mise en scène verbale* :

- (14) An alternative joke could be that it's almost big enough to hold all the staff of Penfolds, which is the biggest Australian wine company **by far**. (ACE)

Cet emploi correspond à ce que Quirk appelle « booster » et indique « a high point on the scale » (1985 : 590-591). L'énoncé marque effectivement que la taille de la compagnie viticole dépasse celle des autres. Ceci dit, il semble que le syntagme *by far* indique l'origine à partir de laquelle se situe *the biggest Australian wine company*, c'est-à-dire la position de la compagnie le plus loin devant les autres qui, elles, se situent plus près du « minimum » de taille. On peut ainsi considérer que *by far* évoque la borne inférieure de l'intervalle dans lequel se situe *the biggest Australian wine company*. Finalement, la « position haute dans l'échelle » est marquée par le superlatif *biggest*, et cette position se calcule à partir d'un point origine, la position la plus basse, introduit dans l'énoncé par *by far*. D'une certaine façon, tout l'intervalle est donné dans l'énoncé, avec ses bornes inférieures et supérieures et une orientation sur l'intervalle (vers la borne supérieure avec *grow*, vers la borne inférieure avec *cut*). *By* évoque encore l'idée d'indirection, liée à l'approximation qualitative que le syntagme introduit dans l'énoncé : *by far* qualifie l'intervalle en indiquant qu'il y a une distance entre les bornes sans plus, le point le plus élevé étant de toute façon donné par le superlatif lui-même et lié au sémantisme du procès¹³.

Pour finir, prenons le cas des syntagmes indiquant une mesure – ou *scalar change* chez Huddelston et Pullum (2002 : 691) :

- (15) Traffic has grown **by 50 per cent** in a decade in which it has operated without a subsidy. (BNC, AM8 659)

- (16) Europe's fishing fleet "must be cut **by 40 per cent**" (BNC, J32 13)

Ces deux exemples indiquent qu'une augmentation est validée en (15) et qu'une réduction est nécessaire en (16). Ce sont les procès *grow* et *cut* qui indiquent eux-même qu'il y a augmentation ou réduction. De son

¹³ C. Collin précise que « *by far* » marque également une position *modale*, ce qui va dans le sens d'un rôle indirect joué par le syntagme dans la mise en scène verbale.

côté, *by* apporte une *valeur* à l'augmentation ou à la réduction, un « ordre de grandeur ». Pour que l'énoncé puisse préciser la quantité elle-même, l'anglais propose en fait une autre préposition dans une construction nominale, comme par exemple *a growth rate of 50%* ou encore *a reduction of 50%* (rencontré une seule fois dans le BNC). Les syntagmes en *by* à valeur de mesure apportent une qualification au procès en lui donnant une limite non dépassable d'une part, et d'autre part en lui donnant une valeur approximative.

Si on synthétise les remarques faites sur les différents emplois de *by*, on peut dire que cette unité permet de *qualifier* le procès en lui donnant des limites approximatives (obstacle spatial, butée dans le temps, condition nécessaire, ordre de grandeur, *etc.*). En conséquence, elle participe *indirectement* à la mise en scène verbale, la construction de la scène relevant plus directement du procès. La notion d'indirection, qui est donc centrale pour *by*, fait que l'énoncé donne une *vision globale* de la scène à partir de deux points de vue différents, en l'espèce, à partir de la borne inférieure et ou à partir de la borne supérieure de l'intervalle construit par le procès. On pourra alors parler de « fenêtrage » sur le procès entier à partir d'un point de vue extérieur¹⁴.

2.2. UNTIL : invalidation irréversible du procès et construction d'une nouvelle scène verbale.

Until est une unité grammaticale de l'anglais¹⁵ spécialisée dans l'expression de la temporalité, qu'elle soit conjonction ou – surtout – préposition. C'est pourquoi j'ai choisi de prendre en compte non pas ses différents sens possibles, mais les différents cotextes où elle apparaît. Quirk (1985) propose comme définition l'idée d'une période de temps, ce qui expliquerait sa compatibilité avec les verbes duratifs et la définition de cette unité comme « the reverse of *by* » (1985 : 690-691). Cette idée de période de temps fait qu'*until* introduit dans l'énoncé soit

¹⁴ Le fenêtrage (pour une définition complète de ce terme, voir Col 2007 et Col et Victorri 2007, ainsi que Talmy 2000 ou Gosselin 2006) est une opération cognitive qui consiste à rendre présentes des propriétés sémantiques en cours de structuration dans un énoncé. Une fenêtre partitionne la scène verbale et en montre certains aspects, voire la scène entière comme ici avec *by*.

¹⁵ Je prends en compte aussi bien *until* que *till* qui, bien que différents étymologiquement, sont d'usage à peu près équivalents aujourd'hui.

un point final, soit un point de départ, notamment en présence d'une négation :

(17)a We slept *until midnight* : 'We *stopped* sleeping then.'

(17)b We didn't sleep *until midnight* : 'We *started* sleeping then.'

Ces exemples montrent que non seulement *until* est représentable par un intervalle, mais aussi que cette unité n'évoque pas une limite non franchissable comme le fait *by*, mais au contraire une limite franchissable, certes ici sous l'influence de la négation. L'hypothèse défendue est que l'intervalle convoqué par *until* est un fermé dont la borne supérieure est franchissable. *Until* évoque alors qu'une fois la borne franchie, le procès est irrémédiablement non validé. L'irréversibilité de la validation du procès empêche du coup cette unité d'avoir des valeurs spatiales¹⁶.

Mes analyses reposent sur l'observation d'un corpus de 1018 occurrences de *until* et de *till*, composé essentiellement de romans du XIX^{ème} siècle¹⁷. L'intérêt du corpus ASB (voir note 17) est qu'il est homogène (même type de texte, et même époque) et qu'il permet ainsi de dégager des données chiffrées.

Une première observation concerne l'alternance conjonction / préposition. La première est manifestement plus courante dans le corpus (71%) que la seconde, et ceci nous conduit à prendre en compte la nature et le contenu de la subordonnée reliée par *until*.

Une autre observation générale concerne le type de procès présents dans les énoncés en *until*. On trouve dans la principale une nette majorité de verbes indiquant un procès non ponctuel (autour de 60%) ; ce chiffre nuance légèrement ce que dit Quirk sans toutefois le contredire. Pour ce qui est de la subordonnée, la tendance est moins nette : on relève un bon pourcentage de verbes indiquant une action ponctuelle (environ 26%), mais une courte majorité de verbes indiquant un procès non ponctuel (51%). Les observations effectuées sur *until* employé comme préposition montrent qu'en majorité, les procès exprimés par les verbes présents dans

¹⁶ Dans le domaine spatial, un retour en arrière est toujours possible, alors qu'il est impossible dans le domaine temporel, ce qui d'ailleurs constitue un élément central de sa définition.

¹⁷ Ces romans sont tous accessibles sur le site de la bibliothèque virtuelle Gutenberg (<http://www.gutenberg.org>). Je précise par ailleurs qu'une partie des analyses et des données qui suivent est issue du travail de recherche d'Anne-Sophie Bascourt (2007) sur *until* et *till*. L'hypothèse développée dans Bascourt – qui n'est pas directement reprise ici – est qu'*until* inclut l'idée de déclenchement d'un procès par un autre. Les exemples tirés du mémoire sont notés « ASB ».

les énoncés renvoient à du non ponctuel. Ces données chiffrées¹⁸ doivent être considérées comme des marqueurs de tendance, et bien sûr relativisées. Elles montrent cependant que le procès de la principale (ou de l'énoncé dans le cas de la préposition) est représentable par un intervalle (un ensemble ordonné) et que celui de la subordonnée est également représentable de la même façon, ou qu'en tout cas, il n'est pas représentable par un point.

(18) She glided round to the window, took the head of the bolt between her finger and thumb, and softly screwed it round **until** it was entirely withdrawn from its position. (ASB)

Ainsi, dans l'exemple (18) où la subordonnée contient un verbe statif, on remarque que les deux procès sont en fait situés dans une relation d'enchaînement puisque « be withdrawn from its position » est la conséquence de « screw it round »¹⁹. *Until* marque ainsi un point de transition dans l'évolution du premier procès vers le second, qui se situe en fait dans la continuité du premier. Cette propriété « transitionnelle » fait qu'*until* indique que l'espace topologique représenté par la principale est un intervalle fermé qui par définition possède un complémentaire ouvert. On retrouve ici partiellement une caractéristique de *by*, mais l'observation du corpus montre que cet intervalle est en fait aspectuellement sous-déterminé et que la propriété essentielle du procès correspondant est d'être notionnellement plus valide, voire « invalidé ».

Le corpus montre qu'en majorité, les verbes de la principale sont à des temps simples, présent (13%) mais surtout prétérit (45% ; le type de texte – narratif – expliquant en grande partie la présence de ce temps). On trouve une part très faible de formes composées : 2,4% de formes en *have-en*, et 1,3% de formes en *be+V-ing*. Une analyse de ces formes verbales en termes d'intervalle aspectuel fait d'elles des procès sans épaisseur, représentables par un intervalle à bornes confondues. De plus, les formes verbales simples tendent à rendre saillantes les propriétés notionnelles évoquées par le procès lui-même, qui se trouve sous déterminé sur le plan aspecto-temporel. Une forme aspectuelle simple a effectivement la caractéristique de marquer que l'occurrence de procès dépend du cotexte quant à son repérage énonciatif. La dépendance s'établit avec ce qu'exprime la subordonnée (ou le syntagme nominal

¹⁸ L'unité *until* étant sémantiquement plus homogène que *by*, on peut en proposer une analyse à travers des données quantifiées et chiffrées, ce qui est moins pertinent avec *by*.

¹⁹ On retrouve en fait ici l'idée de *déclenchement* défendue par Bascourt (2007) pour la conjonction ; cette idée de déclenchement intègre à la fois celle de cause et celle de temporalité.

dans le cas de la préposition *until*) qui sert alors de repère, et le procès, qui est le terme repéré. A l'inverse, une forme auxiliée comme *have-en* ou *be+V-ing* n'implique pas la même dépendance par rapport au repère, ou tout du moins, la valeur attribuée au repérage favorise une relation directe avec le repère (valeur de différenciation pour *have-en* et valeur d'identification pour *be+V-ing*). Une autre raison pouvant expliquer la faible fréquence de ces formes auxiliées réside dans le fait qu'elles expriment, soit que le procès est accompli, soit qu'il est inaccompli, (contrairement aux formes simples) ; dans les deux cas, il est en fait délicat d'envisager une forme de continuité, soit parce que justement le procès de la principale est accompli (et on parlera alors d'état résultant éventuellement), soit parce qu'il ne l'est pas et que donc un second procès ne peut pas se trouver dans la continuité du premier à moins d'être situé sur un autre plan, ce qui fait émerger une forme de superposition et de concomitance. Examinons quelques exemples de ces formes verbales peu courantes dans le corpus :

(19) Is not that a beautiful colour? Does it not please the heart? We **have seen** it all our lives, **until** it has grown in with our familiar thoughts. (ASB)

(20) But now our time of truce was come to an end. Those on deck **had waited** for my coming **till** they grew impatient; and scarce had Alan spoken, when the captain showed face in the open door. (ASB)

On constate en fait que ces deux énoncés contiennent dans la subordonnée le verbe *grow* qui, par son sémantisme, évoque une forme de continuité dans la mesure où en (20) par exemple, l'attente exprimée dans la principale se transforme en impatience dans la subordonnée. De même en (19), la couleur est devenue familière à force d'être vue. L'état résultant est exprimé dans la subordonnée, qui se situe alors dans la continuité notionnelle de la principale. Ceci dit, c'est fondamentalement la forme aspectuelle *have-en* qui indique le franchissement de limite, la subordonnée évoque quant à elle qu'une fois la limite franchie, il n'y a pas de retour en arrière possible. On note malgré tout que l'on a aussi affaire ici à une contrainte grammaticale ; si on avait :

(19') Is not that a beautiful colour? Does it not please the heart? We **saw** it all our lives, **until** it has grown in with our familiar thoughts.

(20') But now our time of truce was come to an end. Those on deck **waited** for my coming **till** they grew impatient; and scarce had Alan spoken, when the captain showed face in the open door.

les deux énoncés ne fonctionneraient plus de la même façon. En (19'), la familiarité ne serait pas directement placée dans la continuité notionnelle de *saw*, et en (20') l'impatience ne serait plus directement liée à l'attente exprimée dans la principale. Cette manipulation tend à montrer que le rôle essentiel de *until* est d'évoquer que le procès de la principale n'a

plus de valeur au-delà de la limite : il est pour ainsi dire *invalidé*²⁰. On constate le même phénomène en (21) avec l'aspect *be+V-ing* :

(21) "'Oh,' said he, 'his name was William Morris. He was a solicitor, and **was using** my room as a temporary convenience **until** his new premises were ready. He moved out yesterday.' (ASB)

La subordonnée représente en fait la borne de fin de procès de ce qu'exprime *was using my room as a temporary convenience*, et cette borne se trouve être non atteinte au moment des événements racontés. Cela ne contredit pas le rôle de limite franchissable que joue une subordonnée en *until*, qui convoque ici aussi un intervalle fermé. En fait, *be+V-ing* montre la validation du procès et *until* indique l'existence d'une limite à franchir au-delà de laquelle le procès n'est plus validé. Le reste de l'énoncé (*He moved out yesterday*) évoque lui-même que le procès *use* n'est plus valide. La faible représentation dans le corpus des formes auxiliaires, qui donnent un intervalle aspectuel aux procès, tend à montrer que le rôle essentiel de *until* n'est pas d'évoquer une limite aspecto-temporelle, mais d'évoquer un changement notionnel irréversible (sur lequel on ne peut pas revenir). Cette irréversibilité est à l'origine du sens temporel de *until*, et il semble ainsi que l'on puisse donner un rôle plus schématique à cette unité.

Les exemples les plus massivement représentés dans le BNC montrent que le procès de la principale a une valeur qui change de manière irréversible une fois la borne supérieure franchie :

(22) Helicopter pilots dumping sand and boric acid onto the reactor to damp down the nuclear reaction were unprotected **until** they slipped lead plates under their seats. (BNC ABJ 491)

(23) Then quite suddenly he disappeared and turned up in Moscow at a news conference, claiming that he had been kidnapped by MI5 in Italy, drugged, and taken to Britain and held in captivity **until** he managed to escape. (BNC AN0 987)

Ces deux exemples indiquent le passage d'une valeur à une autre. En (22), on passe de la valeur *unprotected* à celle, implicite, de *protected* (la plaque de plomb protégeant les pilotes des radiations) ; en (23), la nouvelle valeur est explicitée par la subordonnée et on passe de la captivité (*in captivity*) à la liberté (*managed to escape*). On constate qu'au-delà de la borne supérieure de l'intervalle, le procès de la principale n'a plus de valeur. La présence du prétérit simple produit une sorte de « mise à plat » temporelle qui laisse la place à l'émergence d'un rôle plus abstrait de *until*. On retrouve ce rôle en (24) :

²⁰ L'idée d'*invalidation*, qui m'a initialement été suggérée par P. Planchon, correspond à celle de « rendre non valable » (Dictionnaire Le Robert 2008) et se distingue de celle de validation d'une valeur complémentaire ou opposée.

(24) No precise information about the extent of trade in jet can be expected **until** different varieties of jet have been more precisely defined. (BNC FBA 444)

On passe ici de l'imprécision potentielle (*No precise information... can be expected*) à la précision présentée comme accomplie (*have been more precisely defined*), ce qui va dans le sens d'un changement radical et irrémédiable de la validation du procès de la principale. On constate encore ce changement irrémédiable en (25) :

(25) If the argument starts with numeric characters (with or without a preceding sign), VAL will work from left to right **until** it meets a non numeric character. (BNC JXG 1861)

VAL désigne une fonction dans un langage de programmation informatique conçu pour la BBC ; elle convertit une série de caractères en données numériques. L'énoncé décrit un cas de non fonctionnement de la fonction : le procès *work* est validé (ou du moins sa validation est visée dans les conditions normales d'utilisation de la fonction) et la rencontre d'un caractère non numérique annule la validation pour celle d'une autre valeur sur laquelle on ne peut revenir sauf si on enlève le caractère non numérique. Le manuel d'utilisation du langage BBC BASIC précise que dans le cas décrit dans l'énoncé, il faut utiliser une autre fonction que VAL, EVAL²¹. Cette recommandation va dans le sens d'un changement irrémédiable : pour que le procès *work* soit validé, il faut changer de fonction. Il est clair que le sens temporel n'est pas éloigné dans nos exemples, mais il n'est pas prioritaire. La forme schématique de *until* permet l'émergence du sens temporel, mais l'invalidation irréversible du procès est constitutive. On relève parfois des exemples de composition d'unités qui tendent à distinguer ce qui permet d'évoquer la temporalité :

(26) She tried another and another, **until finally** the receiver was firmly removed from her grasp and replaced back on its cradle. (BNC HGT 1618)

(27) Then he lowered his head and brushed his lips across her brow, her cheeks, **until finally** they found her mouth. (BNC HHB 1442)

L'adverbe *finally*²² spécifie le sens de *until* vers le temporel plus que vers le notionnel. Les exemples de ce type montrent à peu près tous le même fonctionnement. *Until* peut aussi être associé à une condition, ce qui le spécifie en revanche vers le non temporel :

²¹ Voir toutes les explications techniques sur le site de BBC Basic : <http://www.bbcbasic.co.uk/bbcwin/manual/bbcwin7.html#val>

²² On relève en fait 88 exemples de *until finally* dans le BNC sur les 40.118, et seulement 3 exemples de *by finally* sur les 513.362.

(28) According to Schutz, we take for granted that the world works in a reasonably rational and orderly way, **unless and until** something goes wrong. (BNC CCE 1348)

Quand *until* est employé comme une préposition suivie d'un syntagme nominal, on trouve une proportion élevée de procès non ponctuels (environ 70%), mais une proportion équivalente de temps simples. En l'absence de second procès, il est plus difficile de mettre en évidence une continuité notionnelle, d'autant que cette dernière relèvera de la nature du syntagme. On constate cependant qu'en ce cas, *until* évoque une limite atteinte :

(29) My master and mistress left England toward the end of February. Certain matters of business to do for them detained me in London **until** the last day of the month. (ASB)

(30) I waited outside, never losing sight of the house **till** daylight. Then I ventured indoors, listened, and heard nothing, looked into the kitchen, scullery, parlor, and found nothing, went up at last into the bedroom. It was empty. (ASB)

En (30), c'est *then* qui marque le passage à un autre procès, ce qui confirme que le syntagme *till daylight* évoque que le procès *wait outside* atteint une limite au-delà de laquelle on passe à un autre procès. En (29), le départ d'Angleterre se fait vraiment, comme pour *My master and mistress*, mais à la toute fin du mois de février. Là encore, la limite est atteinte. Les exemples (31) et (32) montrent quant à eux que la limite marquée par la préposition *until* peut être visée, mais elle reste bien à atteindre pour de bon (*cf. anyway* en (31)) :

(31) We shall remain here **until** the middle of June **anyway**. (ASB)

(32) There, on my ancestral acres, which I purchased six months ago from a blind Scots blacksmith, you will please address me **until further notice**. (ASB)

Dans le dernier exemple, on remarque que le sens temporel n'est en fait pas prioritaire : *until further notice* marque qu'au-delà de cette limite le procès « address » sera invalidé, et donc, comme dans les exemples vus plus haut, que l'on passera irrémédiablement à autre chose.

De manière synthétique, on peut dire que *until* est une unité qui évoque que le procès est irréversiblement non valide. C'est par conséquent l'ouverture d'une nouvelle scène qui est montrée dans l'opération de fenêtrage, nouvelle scène qui vient remplacer la première devenue sans valeur.

3. Conclusion

Les deux unités que nous avons examinées ont finalement un rôle relativement complémentaire dans la mise en scène verbale. Elles donnent chacune un point de vue sur un intervalle borné. Elles ont par ailleurs un rôle *qualitatif* dans l'élaboration de la scène, dans la mesure où l'une qualifie le procès et participe ainsi *indirectement* à la mise en place de la scène (*by*), et l'autre indique que le procès n'est plus valide, que l'on change de valeur et par voie de conséquence, que l'on change de scène sans retour en arrière possible (*until*).

On peut maintenant formuler une forme schématique pour chacune d'elles en termes de convocation / évocation :

- L'unité *by* convoque un procès P et une entité E sur la scène verbale, et elle évoque la qualification par E de l'intervalle de P.
- L'unité *until* convoque un procès P et un élément E (entité ou procès) sur la scène verbale et elle évoque l'invalidation irréversible de P par E.

Une telle formulation permet en définitive d'évacuer du « sens premier » de *by* et même de *until* toute valeur spatio-temporelle, tout en rendant ces valeurs entièrement compatibles. Elle permet surtout de se passer de « sens premier » en donnant à ces unités un *rôle instructionnel* dans la construction du sens d'un énoncé. Il reste maintenant à examiner de près comment ces unités s'associent aux autres unités du co-texte par leurs formes schématiques respectives, donc comment ces schémas se déforment pour faire émerger le sens des énoncés.

BIBLIOGRAPHIE

- BASCOURT, A.-S., 2007, *Description, analyse et éléments de forme schématique des unités grammaticales UNTIL et TILL*. Mémoire de Master (M2), Université François-Rabelais de Tours, Département de Sciences du Langage.
- CADIOT, P., 1997, *Les Prépositions abstraites en français*. Colin.
- CHALKER, S., 1984, *A Current English Grammar*. London, MacMillan.
- COL, G., 2008, « Relation ou intégration prédicative ? La prédication comme principe d'émergence du sens », in J.-M. MERLE (ed), *La Prédication*, Gap, Ophrys.

- COL, G., 2007, « Windowing the future. The cognitive operation of 'windowing' in the study of future time evocation », in J.-R. LAPAIRE *et al.* (eds), *From Gram to Mind : Grammar as Cognition*, Bordeaux, Presses Universitaires.
- COL, G. et VICTORRI, B., 2007, « Comment formaliser en linguistique cognitive ? Opération de fenêtrage et calcul du sens temporel », *CORELA*, numéro spécial : *Cognition, Discours, Contextes*. Consultable à : <http://revue-corela.org>
- CURME, G. O., 1935, *Parts of Speech and Accidence*. Boston, Heath.
- CULIOLI, A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*, 1. Ophrys.
- FRANCKEL, J.-J. et PAILLARD, D., 1997, « Prépositions et travail notionnel sur les termes mis en relation. Le cas de *sous* en français. », in C. RIVIÈRE et M.-L. GROUSSIER (eds.), *La Notion*, Ophrys, p. 112-120.
- FRANCKEL, J.-J. et PAILLARD, D., 2007, *Grammaire des prépositions*, tome 1. Ophrys.
- GOSSELIN, L., 2005, *Temporalité et modalité. De la représentation comme dispositif sémantique*, Duculot.
- HUDDLESTON, R. et PULLUM, G., 2002, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- JESPERSEN, O., 1924, *The Philosophy of Grammar*. London, Allen & Unwin.
- LEHNING, H., 1985, *Topologie*, Paris, Masson.
- LINSTROMBERG, S., 1998, *English Prepositions Explained*. Amsterdam, Benjamins.
- MERLE, J.-M., 2005, « Remarques générales sur les prépositions en anglais, et sur *into* et *out of* en particulier », Aix en Provence, CLAIX, URL : http://www.up.univ-mrs.fr/wclaix/jmm/jmm_prep.htm
- QUIRK, R., GREENBAUM, S., LEECH, G., et SVARTVIK, J., [1985] 1994, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London, Longman.
- TALMY, L., 2000, *Toward a Cognitive Semantics*, vol. 1. Boston, MIT Press.
- TYLER, A. et EVANS, V., 2003, *The Semantics of English Prepositions: Spatial Scenes, Embodied Meaning and Cognition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VANDELOISE, C., 1986, *L'Espace en français*, Le Seuil.
- VICTORRI, B., 1999, « Le sens grammatical », *Langages* n°136, Larousse, p. 85-105.
- VICTORRI, B., 2003, « Langage et géométrie : l'expression langagière des relations spatiales », *Revue de synthèse* n°124, p. 119-138.
- VICTORRI, B. et FUCHS, C., 1996, *La Polysémie*, Hermès.